

« Circuit patient PASS admis via les ambulances »



Admission en MCT

Evaluation médicale / soins infirmiers et aides-soignants par le personnel de la zone

Prévenir assistante sociale des urgences, madame De Lys Morgane (33 480) + signalement via l'alermatisme (patient grisé sur TU car éligible à un suivi avec la PASS.)

Patient nécessitant une hospitalisation

- Suivi médico-social par le service concerné

Patient sortant et nécessitant un suivi médical en soins externes

- Faire ordonnance traitement, examen ...
- Si traitement : délivrance via pharmacie Pasteur 2, zone A niveau-2, avec feuille d'évaluation sociale.
- Prévoir RDV en post urgence Cs médecine à la PASS avec Dr ADAMI/ Dr LEPLATOIS (cf.DOCTOLIB)



A noter :

- ✓ **PASS** : Permanence d'Accès aux Soins de Santé, zone A, 1^{er} étage.
- ✓ Horaires de l'**infirmière** de la PASS : du lundi au vendredi, de 8h à 16h, hors jours fériés. **(38 717)**
- ✓ Horaires du **secrétariat** de la PASS : du lundi au jeudi, de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 15h30, hors jours fériés. **(33213)**
- ✓ Horaires pharmacie CHU Pasteur 2 : du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 17h.
- ✓ **Si pharmacie fermée, CAT** = dépanner le patient avec les médicaments prescrits, jusqu'à ouverture de la PASS, qui prendra le relais sur la suite de délivrance du traitement.

Le 22/11/2022